









Édition 2021-Volume 5 (21 juin 2021)



Préambule

Depuis le début de la pandémie, l'Association des camps du Québec (ACQ) produit et diffuse des informations pour aider tous les camps du Québec à tenir leurs activités de manière à prévenir la contamination et faire face à d'éventuelles éclosions. Chaque communication prend appui sur les recommandations et les mesures-phares de la Direction générale de la santé publique du Québec (DGSP) qui approuve les contenus.

Le Guide de relance des camps en contexte de COVID-19 diffusé au printemps 2020 a été le premier guide officiel de l'ACQ sur le sujet. Le présent Guide des mesures COVID-19 pour les camps découle directement de celui du printemps dernier et les informations à l'attention des camps de vacances et des camps familiaux y ont été ajoutées.

Vous trouverez donc dans ce Guide, sous forme de tableaux thématiques, les informations liées à toutes les activités des camps pour l'été 2021. Il se pourrait que la DGSP corrige certaines consignes sanitaires selon l'évolution de la situation pandémique. Assurez-vous d'avoir la version la plus à jour.

En pandémie plus que jamais, l'accueil d'enfants, d'adolescents, de familles ou de clientèles ayant des besoins particuliers exige l'application rigoureuse de règles préventives. Bien que contraignantes, ces règles ont comme seul objectif de minimiser les risques de propagation du virus dans vos organisations et d'assurer la sécurité des participants et du personnel afin de maintenir vos organisations ouvertes cet été.

Chaque été, les camps du Québec jouent un rôle important dans la vie de milliers de Québécois. Durant la pandémie, l'importance de ce rôle est accrue : les enfants, les familles et les jeunes animateurs ont grandement besoin des camps pour s'épanouir et diminuer le stress ambiant en permettant à tous de vivre des activités plus normales en toute sécurité.

L'ACQ tient à remercier la Direction générale de la santé publique du Québec de sa confiance et de son indispensable collaboration.



Remerciements

- Direction de la santé publique du Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Secteur loisir et sport du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Comité scientifique

- Dr. Suzanne Vaillancourt, Directrice assistante, urgence pédiatrique, Hôpital de Montréal pour enfants, CUSM
- Dr. Earl Rubin, Directeur de division, maladies infectieuses pédiatriques, Hôpital de Montréal pour enfants, Centre universitaire de santé McGill
- Lamia Naccache, Hémato-oncologie pédiatrique, Centre Mère-Enfant-Soleil Chu de Québec
- Kevin L'Espérance, M.Sc., Épidémiologiste, biochimiste et chercheur doctoral en santé publique et épidémiologie au CR-CHUM

Équipe de production

La réalisation de ce guide a été possible grâce au travail d'équipe magistral, dans un contexte de pandémie nécessitant des rencontres à distance. La grande collaboration des partenaires aura permis de lancer ce guide pratique et évolutif dans un temps record! Nous tenons à remercier tous les acteurs ayant contribué de près ou de loin à la conception et à la diffusion de cet outil destiné aux camps du Québec.

Partenaire

Association québécoise du loisir municipal

Collaborateurs

- · Regroupement des Unités régionales de loisir et de sport
- Fédération guébécoise des centres communautaires de loisir
- Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées

Supervision

Éric Beauchemin, Association des camps du Québec

Conception, rédaction, mise à jour et coordination

- Tanya Desrochers, Association des camps du Québec
- · Anne-Frédérique Morin, Association des camps du Québec

Contributions

- Amélie Spain, Camps Odyssée
- · David-Paradis Lapointe, Camp familial St-Urbain
- Nancy Rozon, Loisirs 3000
- · Martin Lapointe, Camp De-LaSalle
- · Jacques Bilodeau, consultant à la certification ACQ
- Guillaume Roberge, Centre Notre-Dame-de-Fatima
- · Mélissa Huot, Centre Normand-Léveillé
- · Kim Martineau. Centre Normand-Léveillé
- · Diane Gosselin, URLS Montérégie
- · Audrey Coutu, URLS Lanaudière
- Amélie Trudel, Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail-secteur affaires municipales

Relecture, mise en page et soutien technique

- · Gabrielle D. Germain, Association des camps du Québec
- Valérie Desrosiers, Association des camps du Québec

Graphisme

· Geneviève Boucher-Hoola Studio

Iconographie

· Annie Trudeau - Concept Citron

Révision

· Denis Poulet

Traduction

· Stephen Jones



Consignes d'utilisation du guide

Ce guide approuvé par la DGSP, regroupe l'ensemble des mesures liées à la COVID-19 à appliquer dans les camps de jour, camps de vacances et camps familiaux du Québec durant l'été 2021, qu'ils soient membres ou non de l'Association des camps du Québec.

Le symbole suivant identifie les nouveautés :



Table des matières

Mes	eures générales 6						
1.1.	Dépla	Déplacements interrégionaux et clientèle internationale6					
1.2.	Capa	cité d'accueil site et plateaux6					
	1.2.1.	Favoriser les mesures de distanciation physique $\ldots\ldots.6$					
	1.2.2.	Établir la capacité d'accueil6					
1.3.	Forma	ation des groupes7					
	1.3.1.	Ratios					
	1.3.2.	Constituer des groupes bulle					
	1.3.3.	Port du masque procédure ou du couvre-visage $\dots \dots .8$					
	1.3.4.	Port de l'ÉPI9					
1.4.	Proto	cole médical					
	1.4.1	Vaccin10					
	1.4.2	$Isolement\ pr\'eventif\ recommand\'e \dots 10$					
	1.4.3	Test PCR					
	1.4.4	Test rapide					
	1.4.5	Après le séjour12					
1.5.	Mesu	res sanitaires13					
	1.5.1.	Hygiène des mains et étiquette respiratoire					
	1.5.2.	Prêt et lavage du matériel13					
	1.5.3.	Routines sanitaires adaptées13					
	1.5.4.	Inventaire des produits requis14					
	1.5.5.	Stations de lavage des mains14					

		1.5.6.	Distributeurs de désinfectant pour les mains	14
		1.5.7.	Désinfection du matériel, structures et espaces	14
2.	Res	sourc	es humaines	15
	2.1.	Desci	riptions des tâches adaptées	15
	2.2.	Cond	itions à l'embauche	15
	2.3.	Vérifi	er l'état de santé des employés	15
	2.4.	Form	ation adaptée au contexte	16
	2.5.	Arrive	ée au camp, inter-camps et congés	16
	2.6.	Stres	s et anxiété	16
3.			en matière de procédures ns de santé	17
			ptions	
	0.1.		Procédures administratives	
			Diffusion des procédures adaptées	
			Transmission des critères d'exclusion	17
		3.1.3.	et de réintégration	17
		3.1.4.	Modalités de transmission d'informations	18
		3.1.5.	Liste des effets personnels	18
	3.2.	Soins	de santé	18
		3.2.1.	Installer des affiches	18
		3.2.2.	Convertir un local	18
		3.2.3.	Adapter les procédures en secourisme	19
		321	Adapter les procédures en cas de COVID-19	10



4.	Mes	ures p	our les activités	20
	4.1.	Progr	ammation	20
		4.1.1.	Activités extérieures	20
		4.1.2.	Sorties/expéditions	20
		4.1.3.	Utilisation des locaux	20
		4.1.4.	Rotation des plateaux	21
		4.1.5.	Types d'activités et matériel à privilégier	21
		4.1.6.	Utilisation des piscines	22
		4.1.7.	Veste de flottaison individuelle	22
	4.2.	Sécur	ité	22
		4.2.1.	Procédures d'arrivée et de départ	22
		4.2.2.	Visiteurs, fournisseurs, et sous-traitants	23
		4.2.3.	Transport	23
		4.2.4.	Lieux de rassemblement en cas d'urgence	24
		4.2.5.	Code de vie	24
_	Man		ann lan ann i an dilla ill ann ann an t	25
5.		_	oour les services d'hébergement	
	5.1.		ation des chambres, dortoirs et tentes	25
		5.1.1.	Capacité d'accueil des espaces d'hébergement - CAMPS DE VACANCES	25
		5.1.2.	Capacité d'accueil des espaces d'hébergement – CAMPS FAMILIAUX	25
		5.1.3.	Capacité d'Accueil des espaces d'hébergement - EMPLOYÉS	26
		5.1.4.	Ventilation/aération	26
		5.1.5.	Gestion des effets personnels	26
			Objets partagés	
		5.1.7.	Consignes sanitaires relatives à l'hébergement	27

	5.2.	Utilisation des aires communes	27
		5.2.1. Bloc sanitaire	27
		5.2.2. Location de salles	27
		5.2.3. Réaménager les espaces physiques	28
		5.2.4. Ventilation/aération	28
		5.2.5. Effets personnels	28
6.	Maa	sures pour les services de restauration	20
О.			
	6.1.	Favoriser les repas extérieurs	28
	6.2.	Capacité d'accueil - CAMPS DE VACANCES	28
	6.3.	Capacité d'accueil - CAMPS FAMILIAUX	29
	6.4.	Aménagements intérieurs	29
	6.5.	Autocuisine	29
	6.6.	Réorganisation du service de repas	30
	6.7.	Consignes sanitaires relatives à la restauration \dots	30
	6.8.	Gestion des couverts souillés	31
	6.9.	Réaménagement des postes de travail	31
7	Anne	eve - Arbres décisionnels	32-33

1. Mesures sanitaires générales

1.1 DÉPLACEMENTS INTERRÉGIONAUX

Afin de limiter les risques de propagation, le gouvernement du Québec demande à l'ensemble des citoyens d'éviter autant que possible de se déplacer d'une région à l'autre ou d'une ville à l'autre.

	VERT	JAUNE	ORANGE	ROUGE
1.1 DÉPLACEMENTS INTERRÉGIONAUX	AUTC	DRISÉS'	NON RECO	DMMANDÉS

Notez que depuis le 17 juin, les déplacements interprovinciaux sont à nouveau autorisés.

Pour les employés et les participants internationaux, veuillez vous assurer que les mesures sanitaires (quarantaine, tests, etc.) sont respectées.

1.2 CAPACITÉ D'ACCUEIL SITES ET PLATEAUX

	VERT	JAUNE	ORANGE	ROUGE		
1.2.1 FAVORISER LES MESURES DE DISTANCIATION PHYSIQUE	 Prendre les mesures nécessaires pour respecter une distance de 2 mètres entre les groupes bulle ou cellules familiales, soit des personnes résidant à la même adresse. Favoriser l'utilisation de barrières physiques et éviter les contacts physiques (accolades, poignées de main, etc.). 					
1.2.2 ÉTABLIR LA CAPACITÉ D'ACCUEIL	Pour calculer la superficie du local ou du plateau • Diviser par le nombre de mètres carrés par personne selon s'il s'agit d'employés (2 mètres carrés) et/ou de participants (1 mètre carré). • Ce calcul donne le nombre de personnes admises par local ou plateau.					

^{*}Note: La capacité d'accueil s'applique de la même façon pour un lieu intérieur ou extérieur (patinoire, chapiteau, etc.).

¹ Bien que les déplacements interrégionaux soient autorisés pour les régions aux paliers vert et jaune, la prudence est de mise pour les personnes se rendant temporairement dans une région au palier d'alerte plus élevé.

1.3 FORMATION DES GROUPES

	Âges	Camp de vacances	Camp de jour	Accueil de groupe scolaire et autres	Camp familial
	9 mois à 3 ans				1/4
	4 ans	1/5	1/8		1/8
1.3.1 RATIOS	5 à 6 ans	1/6	1/10		1/10
	7 à 8 ans	1/7	1/12	1/15	1/10
	9 à 11 ans	1/8		1/15	
	12 à 14 ans	1/9	1/15		1/15
	15à 17 ans	1/10			
	VER		AUNE	RANGE	OUGE

CAMP DE VACANCES

- · Aucune distanciation physique n'est requise entre les participants/employés faisant partie d'un même groupe et/ou d'une même bulle.
- Une distance de 2 mètres doit néanmoins être maintenue entre les participants des différents groupes bulle en tout temps.
- Une distance de 2 mètres doit être maintenue entre les employés, les participants et les fournisseurs ne faisant pas partie d'une même bulle.
- Deux groupes peuvent former un duo stable tout en gardant une distanciation de 2 mètres en tout temps entre les groupes. Le duo devrait être le même pour l'été ou la semaine (stable dans le temps).

CAMP DE JOUR

- Notez que depuis le 17 juin, la mesure du 1 m entre les participants d'un même groupe-bulle a été abolie. Toutefois, une distanciation physique de 2 m doit être maintenue entre les différents groupes-bulle.
- La distance de 2 mètres entre les enfants et tous les membres du personnel (même l'animateur du groupe) doit être respectée en tout temps.
- Une distance de 2 mètres doit être maintenue entre les employés, les participants et les fournisseurs ne faisant pas partie d'une même bulle.
- Deux groupes peuvent former un duo stable tout en gardant une distanciation de 2 mètres en tout temps entre les groupes. Le duo devrait être le même pour l'été ou la semaine (stable dans le temps).
- En service de garde, les mêmes consignes s'appliquent. Il y a donc une possibilité de réunir des participants de groupes différents tout en conservant la distanciation physique de 2 mètres en tout temps pour tous.

1.3.2 CONSTITUER DES GROUPES BULLE



	VERT	JAUNE	ORANGE	ROUGE		
	CAMP DE JOUR	CAMP DE JOUR	CAMP DE JOUR			
	Participants	Participants	Participants			
	Aucun couvre-visage pour les participants	Couvre-visage obligatoire à l'intérieur pour les participants ayant complété leur 5° année du primaire et plus.	Couvre-visage obligatoire à l'intéri participants ayant complété leur 1' élèves de la maternelle sont exem pour tous les participants d'âge sc	re année du primaire et plus (les ptés). Couvre-visage obligatoire		
	Employés	Employés	Employés			
**	Le port du masque de procédure est obligatoire lorsque la distanciation physique ne peut pas être respecté (intérieur et extérieur)	Le port du masque de procédure est obligatoire lorsque la distanciation physique ne peut pas être respecté (à l'intérieur et l'extérieur)	Le port du masque de procédure e tout temps. À l'extérieur, il est obli distanciation physique ne peut pas	gatoire seulement lorsque la		
	CAMP DE VACANCES	CAMP DE VACANCES	CAMP DE VACANCES			
1.3.3 PORT DU MASQUE DE PROCÉDURE OU	Employés	Employés	Employés			
DU COUVRE-VISAGE	Le port du masque de procédure est obligatoire lorsque la distanciation physique ne peut pas être respecté (intérieur et extérieur)	Le port du masque de procédure est obligatoire lorsque la distanciation physique ne peut pas être respecté (à l'intérieur et l'extérieur)	Le port du masque de procédure e tout temps. À l'extérieur, il est obli distanciation physique ne peut pas	gatoire seulement lorsque la		
	CAMPS DE VACANCES					
	Participants	Participants				
	Le port du couvre-visage est obligatoire pour les participants de 10 ans et + lorsque la distanciation de 2 mètres n'est pas possible avec des participants et/ou employés de différents groupes bulle, à l'extérieur et à l'intérieur.					
	Fournisseurs					
	Voir la section sur l'ÉPI (mesure su	ivante)				
	À noter : les chapiteaux sont consi	dérés comme des lieux intérieurs, lo	rsque fermés avec deux murs et plu	s		



	VERT	JAUNE	ORANGE	ROUGE
1.3.4 PORT DE L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL (ÉPI)	également une quantité de réser de procédure par jour par employ • Utiliser des équipements de prot médicaments (si la distanciation	our les accompagnateurs qui se tro iduelle doit être fourni par l'employ ve. L'employeur doit également fou	veur en quantité suffisante pour l Irnir un nombre suffisant (minimu mesures d'hygiène appropriées I	'ensemble du personnel. Prévoir um de 2, recommandé 5) de masques pour la distribution des



1.4 PROTOCOLE MÉDICAL

	VERT	JAUNE	ORANGE	ROUGE				
1.4.1 VACCIN	Participants	Fortement recommandé pour tous les employés						
1.4.2 ISOLEMENT PRÉVENTIF RECOMMANDÉ	CAMP DE VACANCES Employés Aucun isolement préventif (ni avant le début des camps, ni lors de congé) CAMP DE VACANCES Participants * MODULATION - La couverture vaccinale pourrait entraîner la révision de la mesure d'isolement pour les participants. Isolement préventif (de 5 jours) recommandé si le participant n'a reçu aucune dose de vaccin Ce qu'on entend par isolement préventif: Dans les espaces communs du domicile, une distanciation est recommandée avec les autres occupants de la résidence. Les sorties dans la communauté ne sont pas recommandées. Une surveillance des symptômes avant d'intégrer le camp. Vous référer à l'outil d'autoévaluation des symptômes : consulter ce lien							
1.4.3 TEST PCR	Participants Résultat négatif obligatoire pou Exclusion aux tests PCR pour les Une personne est considérée entire. A reçu sa deuxième dose de vac. A eu la COVID-19 depuis 6 mois. A eu la COVID-19 depuis plus de	ur les employés, test PCR à fair ur les participants, test PCR à f Employés ET participants ent èrement protégée si elle : ccin il y a 7 jours ou plus ou moins e 6 mois et a reçu une dose de v s 21 jours après le début de ses	e dans les 48 h avant le début du camp. aire dans les 48 h avant le début du camp.	IMPORTANT À noter que les DSP ne produisent pas de preuves de protection/d'immunité individuelles pour les personnes ayant déjà eu la COVID-19 et qu'une telle preuve ne peut être exigée pour ré/intégrer un camp.				



	VERT	JAUNE	ORANGE	ROUGE
1.4.3 TEST PCR - SUITE	CAMP DE JOUR Employés • Aucun test PCR obligatoire pour Participants • Aucun test PCR obligatoire pour			
1.4.4 TEST RAPIDE	 Employés Les tests rapides doivent être u Pour les employés non protégés particuliers, le protocole pour le obligatoire aux 2 jours (dans l'e Participants Les tests rapides doivent être u Exclusion aux tests rapides pour Une personne est considérée enti A reçu sa deuxième dose de va A eu la COVID-19 depuis 6 mois A eu la COVID-19 depuis plus d 	ccin il y a 7 jours ou plus s ou moins e 6 mois et a reçu une dose de vac moins 21 jours après le début de se omatique) our les employés	oppe des symptômes s à l'accueil de clientèle à besoins inté s'applique, donc test rapide s dans les milieux de soins). oppe des symptômes ièrement protégés : cin il y a 7 jours ou plus. Son vaccin	IMPORTANT À noter que les DSP ne produisent pas de preuves de protection/d'immunité individuelles pour les personnes ayant déjà eu la COVID-19 et qu'une telle preuve ne peut être exigée pour ré/intégrer un camp.



	VERT	JAUNE	ORANGE	ROUGE
1.4.5 APRÈS LE SÉJOUR	navirus-2019/guide-auto-evalua	a fin du séjour par le parent. complète l'outil d'auto-évaluation en tion-symptomes-covid-19/?gclid=Cj TMaAtUjEALw_wcB) ou communiqu	OKCQjwvr6EBhDOARIsAPpqUPEkht	fU3gCuh-GavtDECnsVkHBK3l-



1.5 MESURES SANITAIRES

	VERT	JAUNE	ORANGE	ROUGE
1.5.1 HYGIÈNE DES MAINS ET L'ÉTIQUETTE RESPIRATOIRE	hydroalcooliques, poubelles sans Voir: https://www.quebec.ca/sant Promouvoir la pratique de l'étique	contact, papiers ou serviettes jeta e/conseils-et-prevention/prevent tte respiratoire.	a disposition le matériel nécessaire (ea ables, etc.). ion-des-accidents-des-lesions-et-des 9_prevention_controle_infections_hyg	s-maladies/lavage-des-mains/
1.5.2 PRÊT ET LAVAGE DU MATÉRIEL	• Le matériel utilisé fait l'objet d'un pas à être désinfecté entre chaqu		L'animateur est responsable de la dis en libre-service n'est pas recommar Privilégier du matériel unique par Selon le type de matériel utilisé: Désinfection du matériel « dur » e etc.) Nettoyage du matériel « mou » en Quarantaine pour le matériel ne p nettoyé (bottes de ski, etc.). L'usage de produits réguliers est a l'intérieur), sauf s'il s'agit de produ	ndé. r participant entre chaque utilisation (ciseaux, utre chaque prêt (harnais, VFI, etc.) pouvant pas être désinfecté ou
1.5.3 APPLIQUER DES ROUTINES SANITAIRES RIGOUREUSES, ADAPTÉES AUX CIRCONSTANCES	 Installer, sur le site, des affiches et des consignes claires et imagées. Réserver les fontaines d'eau au remplissage des bouteilles d'eau uniquement. Présenter et imposer la technique de lavage des mains, l'étiquette respiratoire, la technique de port et de retrait des équipements de protection individuelle lorsque requis, etc. Présenter des vidéos pour le lavage des mains, le retrait du masque, etc. Utiliser des techniques d'impact avec de la peinture pour illustrer le lavage des mains. Imposer aux animateurs le port d'un équipement de protection s'ils doivent intervenir auprès d'un participant (surtout à besoins particuliers) à moins de 2 mètres. Dès le début du séjour, placer stratégiquement des « surveillants » pour rappeler les mesures sanitaires spécifiques aux endroits. Réduire le nombre de personnes dans les espaces d'hygiène personnelle. Limiter l'accès des salles de bain à une seule personne à la fois ou à deux personnes en même temps s'il est possible de respecter la distanciation physique. Utiliser du papier jetable pour le séchage des mains. Utiliser des poubelles sans contact. 			



	VERT JAUNE ORANGE ROUGE				
1.5.4 MAINTENIR UN STOCK/INVENTAIRE D'ÉQUIPEMENTS ET DE PRODUITS D'ENTRETIEN REQUIS	 Maintenir un inventaire des équipements de protection individuelle.: masques, gants, lunettes, visières, jaquettes, papier à main, désinfectant générique, etc. Avant le début de la saison, faire 50 % des achats prévus pour l'été et renouveler avant la mi-saison. Prévoir une utilisation plus soutenue que la normale (au moins le double). Prévoir des délais plus longs des fournisseurs pour éviter un bris de continuité de service Prévoir des produits de substitution. Valider la disponibilité des stations portatives de lavage des mains. 				
1.5.5 AMÉNAGER ET APPROVISIONNER LES STATIONS DE LAVAGE DES MAINS	 Dans la zone d'arrivées et de départs (zones d'accueil) et dans les zones d'entrée/sortie des plateaux d'activités, prévoir une station de lavage de mains ou un distributeur de désinfectant pour les mains. Si possible, utiliser des stations de lavage sans contact avec les mains (œil magique, activation par le pied, poubelle sans contact, etc.). 				
1.5.6 INSTALLER DES DISTRIBUTEURS DE DÉSINFECTANT POUR LES MAINS À DES ENDROITS STRATÉGIQUES	 S'assurer d'une routine régulière pour les remplissages. EXEMPLES SPÉCIFIQUES POUR LES CAMPS DE VACANCES/CAMPS FAMILIAUX Ajouter des distributeurs de désinfection pour les mains partout où il n'est pas possible de se laver les mains (tir à l'arc, hébertisme, etc.). ou s'assurer que l'animateur ait une bouteille avec lui. 				
1.5.7 DÉSINFECTER ET/OU NETTOYER LE MATÉRIEL, LES STRUCTURES ET ESPACES SELON LES RECOMMANDATIONS Désinfection: https://www.canada.ca/fr/ sante-canada/services/ medicaments-produits-sante/ desinfectants/covid-19.html Nettoyage des surfaces: https://www.inspq.qc.ca/ covid-19/environnement/ nettoyage-surfaces Préparation d'une solution: https://www.apsam.com/ theme/risques-biologiques/ covid-19-coronavirus/ mesures-de-prevention- generales-recommandees# desinfection-nettoyage	 Désinfecter le matériel et les espaces minimalement une fois par jour ou plus selon la fréquentation des lieux ou l'utilisation par plusieurs groupes bulle. Désinfecter les tables, les chaises, les petits bancs, les aires de jeux, les installations sanitaires (des adultes et des enfants), les poignées de porte, les interrupteurs, les robinets et tout autre endroit ou matériel pertinent avec un produit de désinfection utilisé habituellement. Consulter les recommandations du fabricant et ne pas mélanger les produits nettoyants. Le matériel sera manipulé par un seul animateur lorsqu'il doit être transporté ou déplacé. Le même animateur ramassera et rangera le matériel. Créer des affiches plastifiées « À nettoyer » que l'on peut poser sur la porte d'un local ou sur un bac de matériel. Mettre en place un système d'identification des locaux désinfectés ou à désinfecter (ex. : une banderole qui se décolle qu'on ouvre la porte de la salle, une affiche, etc.). Mettre en place un système de rangement du matériel : propre ou à désinfecter. Prévoir des bacs de matériel propre et un autre de matériel à désinfecter. Prévoir un « kit » de ménage pour chaque local avec tout le matériel nécessaire. 				



VERT	JAUNE	ORANGE	ROUGE		
Concevoir une activité de sensibilisation aux mesures sanitaires.					
 Instaurer un registre de désinfection sur les portes des locaux, salles de bains, etc. avec dates/heures des contrôles. Fournir l'horaire des locaux et des zones utilisées au personnel d'entretien. 					
	etien connaît les méthodes de désir duit est le meilleur dans cette situat		apier, laisser agir le produit ou		

2. Ressources humaines

2.1 ADAPTER LES DESCRIPTIONS DES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DANS CHAQUE CATÉGORIE DU PERSONNEL EN FONCTION DE LA COVID-19	 Bonifier le code d'éthique en tenant compte de la COVID-19 (ex.: adopter une attitude bienveillante tout en faisant preuve de rigueur; les mesures doivent être prises au sérieux.) Modifier ou bonifier la description de tâches des employés. Rappeler les comportements à adopter entre membres du personnel selon les directives de la Santé publique (événements sociaux, réunions, etc.). Formuler des consignes pour les congés (voir section sur les congés).
2.2 CONDITIONS À L'EMBAUCHE	 L'employeur doit aviser les candidats des risques potentiels d'exposition à la COVID-19 dans le contrat de travail ou dans une annexe (cahier de l'animateur). L'employeur doit démontrer la gestion des risques potentiels d'exposition. Les candidats avec des conditions de santé particulières devront prendre une décision basée sur ces risques.
2.3 VÉRIFIER L'ÉTAT DE SANTÉ DES EMPLOYÉS	 Faire remplir un questionnaire au moment de l'embauche, au moment d'entrer en poste et au quotidien: symptômes, contacts, voyage, etc. L'utilisation du guide d'auto-soins est recommandée: Voir: https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/guide-autosoins-covid-19/ S'assurer d'avoir le profil santé des employés. Dans certains cas particuliers dont un lien direct peut être établi avec la tâche,il peut être possible d'établir des critères d'exclusion en collaboration avec la Santé publique. Voir: https://www.inspq.qc.ca/publications/2914-protection-travailleurs-immunosupprimes-covid19



	VERT	JAUNE	ORANGE	ROUGE		
2.4 OFFRIR UNE FORMATION ADAPTÉE AU PERSONNEL	 Inclure une formation sur les routines d'hygiène, ainsi que sur les techniques d'encadrement, d'intervention et d'animation. Faire une démonstration des habitudes sanitaires à adopter. Formation pour que les animateurs soient aptes à détecter les symptômes COVID-19. Utiliser l'Outil d'autoévaluation des symptômes de la COVID-19: https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/guide-auto-evaluation-symptomes-covid-19/?gclid=Cj0KCQjwvr6EBhDOARIsAPpqUPEkhfU3gCuh-GavtDECnsVkHBK3lVq6UVrnnQKpcnS7wLQXrSF5ZTMaAtUjEALw_wcB Formation pour l'entretien des lieux (comment bien désinfecter un local, quoi laver, comment le laver, etc.). 					
2.5 CONGÉS, PAUSES ET INTER-CAMPS	CAMPS DE VACANCES/CAMPS I Congé sur le camp (pause, soirée et co -Respecter une distanciation de 2 mètr -Privilégier les espaces extérieurs Congé hors du camp (pause, soirée et c -Les mesures sanitaires en vigueur dar CAMP DE JOUR (pause) -Respecter une distanciation de 2 mètr -Privilégier les espaces extérieurs	ngé) es ou porter le masque/cou congé) as la communauté doivent é	tre suivies rigoureusement.			
2.6 PRÉVOIR ET NOMMER LES RÉACTIONS DE STRESS ET D'ANXIÉTÉ QUI POURRAIENT ÊTRE NOMMÉES PAR LES COLLÈGUES ET TRAVAILLEURS	https://www.apsam.com/theme/risque/ https://www.inspq.qc.ca/sites/default/ https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de	files/covid/2988-reduction	-risques-psychosociaux-travail-covid	19.pdf		



3. Mesures pour les procédures administratives et les soins de santé

3.1 INSCRIPTIONS

	VERT	JAUNE	ORANGE	ROUGE		
	 Refaire la fiche d'inscription ou joindre une annexe afin d'inclure les informations suivantes: clause qui explique aux parents les mesures prises en cas d'éclosion selon le type de camp délai pour venir chercher son enfant réintégration du participant au camp modalités de remboursement clause d'acceptation des risques 					
		cales et déterminer s'il est sécuritair .ca/sante/problemes-de-sante/a-z/i				
3.1.1 REVOIR LES PROCÉDURES	 Confirmer à l'arrivée le nom et le numéro d'urgence de la ou des personnes à contacter si le participant est malade et s'assurer qu'une personne est disponible en tout temps pour venir chercher le participant. Valider les couvertures d'assurance pour y inclure toutes les activités. 					
ADMINISTRATIVES						
	• Revoir les ententes avec les fournisseurs et sous-traitants pour y introduire de nouvelles clauses d'annulation et de remboursement, y préciser les nouvelles mesures pour le transport, la réception et les activités.					
	• Conserver toutes les listes de présences et les programmations afin de retracer adéquatement les contacts possibles entre les participants et les moniteurs.					
	• Éviter les changements de groupe autant chez les participants que chez les moniteurs.					
	Mettre à jour la liste des numéros d'urgence qui doivent être accessibles en tout temps.					
	• Prendre contact avec la Santé publique de sa région pour connaître les procédures en cas d'éclosion sur le site du camp.					
3.1.2 DIFFUSER LES PROCÉDURES MODIFIÉES	Organiser une rencontre virtuelle avec les parents et/ou tuteurs pour expliquer les nouvelles mesures et les procédures.					
OULES NOUVELLES	Diffuser les mesures et les procé	dures dans le guide du parent/tuteu	ır/client (Facebook, courriel, infolet	tre, etc.).		
PROCÉDURES RELATIVES À LA COVID-19						
	· Établir à l'avance les critères d'ex	cclusion (problématique de santé, co	ode de vie, etc.).			
3.1.3 DIFFUSER LA	• Suivre les recommandations de l	a Santé publique pour la réintégrati	on au camp.			
POLITIQUE D'EXCLUSION ET DE RÉINTÉGRATION AU	• Faire connaître la politique lors d	les rencontres avec les parents/tute	urs.			
CAMP EN CAS DE COVID-19	• S'assurer que la politique sera di	sponible sur le site internet du camp	o.			
	Pour les informations contenues	dans la politique d'exclusion et de re	éintégration, voir section « Soins de	santé»		



	VERT	JAUNE	ORANGE	ROUGE		
3.1.4 DANS LA MESURE DU POSSIBLE, LIMITER AU MINIMUM LES ÉCHANGES DE PAPIER (FAVORISER LES DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES)	 Favoriser les signatures électroniques. Le parent ne devrait pas avoir à signer de papier lorsqu'il vient chercher son enfant (trouver une solution de rechange avec mot de passe ou pièce d'identité à montrer). Si possible, utiliser des systèmes, en camp de jour, qui permettent au parent/tuteur d'annoncer qu'il s'en vient chercher son enfant, ce qui permet au camp de préparer le départ de l'enfant et de signaler son départ sans qu'une signature soit nécessaire. 					
3.1.5 DIFFUSER LA LISTE DES EFFETS PERSONNELS	 Les effets personnels sont rédui Prioriser les lunchs froids en can EXEMPLES SPÉCIFIQUES POUR I 					

3.2 SOINS DE SANTÉ

	Affiches concernant (inclure des pictogrammes) :
3.2.1 INSTALLER DES AFFICHES	 Technique de lavage des mains Affiche lavage des mains https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000437/?&date=DESC&sujet=covid-19&critere=sujet Affiche désinfection des mains https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000440/?&date=DESC&sujet=covid-19&critere=sujet
	 Étiquette respiratoire Affiche étiquette respiratoire https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000450/?&date=DESC&sujet=covid-19&critere=sujet https://www.cnesst.gouv.qc.ca/Publications/900/Documents/DC900-1076web.pdf
	 Maintien de la distanciation physique : https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Documents/DC900-1080-Affiche-ServiceGarde.pdf
	• Interdiction de boire directement aux stations à boire/toujours utiliser une gourde.
3.2.2 CONVERTIR UNE SALLE, UN CHALET OU UN DORTOIR EN ESPACE RÉSERVÉ EXCLUSIVEMENT AUX SOINS ET À L'ISOLEMENT	 Limiter l'utilisation de l'infirmerie à la remise des médicaments et au traitement des blessures du quotidien, et diriger les gens avec des symptômes vers un autre lieu. Prévoir des affichages mobiles en cas de débordement si un local « normal » devient un local d'isolement.



	VERT	JAUNE	ORANGE	ROUGE
3.2.3 ADAPTER LES PROCÉDURES EN SECOURISME	 Affecter au moins un employé aux Faire un rappel hebdomadaire aux Mettre à jour ou construire son prau besoin. Adapter le contenu des trousses of hydroalcoolique. 	x secouristes. otocole de gestion d'une éclosion d		équipe de soins et la santé publique e protection individuelle et du gel
3.2.4 ADAPTER LES PROCÉDURES EN CAS DE COVID-19	est connue de tous. CAMP DE VACANCES Référez-vous à l'arbre décisionnel Noter dans le registre des traitem Liste des symptômes compatible guide-auto-evaluation-symptom CAMP DE JOUR Isolement de la personne et remis	camps de vacances en annexe lents les symptômes observés es avec la COVID-19 : https://www.comes-covid-19/ se d'un masque de procédure à la prents les symptômes observés les avec la COVID-19 : https://www.covid-19/	quebec.ca/sante/problemes-de-san personne quebec.ca/sante/problemes-de-san t ou départ de l'employé chez lui.	nte/a-z/coronavirus-2019/guide-



4. Mesures pour les activités

4.1 PROGRAMMATION

	VERT	JAUNE	ORANGE	ROUGE	
4.1.1 FAVORISER LES ACTIVITÉS EXTÉRIEURES	 Modifier les activités afin qu'elles soient réalisées à l'extérieur. Préparer une cartographie du site extérieur partagé en zones. Subdiviser et identifier les zones d'activités (Ex.: zone 3A, 3B et 3C). Restreindre ou barrer l'accès à certaines salles qui sont d'habitude disponibles. Ajouter des indications au sol au besoin EXEMPLES SPÉCIFIQUES AUX CAMPS BESOINS PARTICULIERS Attribuer certaines zones à certains participants ou groupes de participants, et établir un horaire en rotation pour l'accès à ces zones (puisque la clientèle à besoins particuliers peut ne pas comprendre l'importance de respecter les barrières ou les signalisations au sol). 				
4.1.2 ENCADRER LES SORTIES ET LES EXPÉDITIONS PAR DES MESURES ADAPTÉES	 Sorties Éviter les sorties dans la communauté au maximum Faire venir des spécialistes au camp, pour des prestations de type spectacle, présentation, atelier, etc. Expéditions en camp avec hébergement Favoriser les sorties sans contact dans les communautés visitées Prévoir des procédures en cas de COVID-19 en expédition (voir arbre décisionnel:) 				
4.1.3 RÉSERVER DES LOCAUX FIXES EN CAS D'INTEMPÉRIES	 Installer des chapiteaux tempora Déterminer à l'avance les activités Préparer une banque d'activités «lipsync», improvisation, etc.). Préparer une banque de jeux cal crayons, etc.). EXEMPLES SPÉCIFIQUES AL Limiter la quantité de participan 	e a son local attitré. Il peut être poss aires. Un chapiteau est considéré con és possibles sur les différents platea sans contact qui peut être utilisée en mes qui peuvent être faits dans les c JX CAMPS BESOINS PARTICU ts en fauteuil roulant, par exemple e e-personnes, tables à langer, etc.)	nme un lieu fermé lorsqu'il a 2 mur ux en cas de pluie et prévoir un hor n cas de pluie (danse statue, course lortoirs (jeux de cartes, jeux de soc	s et plus. raire de pluie par groupe. e aux mimes, concours de iété, livres de lecture, papier,	



	VERT	JAUNE	ORANGE	ROUGE	
4.1.4 LIMITER LES ROTATIONS DE PLATEAUX	 Si possible, garder le même local pour toute la journée. Favoriser l'assignation d'un groupe bulle par plateau d'activité et faire une rotation selon un horaire déterminé. Désinfecter les plateaux d'activités et le matériel entre chaque utilisation par un groupe EXEMPLES SPÉCIFIQUES AUX CAMPS DE VACANCES ET/OU CAMPS FAMILIAUX Préparer une banque d'activités individuelles ou de groupe qui peut se réaliser dans les lieux d'hébergement (bibliothèque portative, jeux de cartes et de société, matériel à dessin, etc.) Mettre en place un système de prêt ou de location de matériel style ludothèque en assurant la désinfection/nettoyage entre les prêts. EXEMPLES SPÉCIFIQUES AUX CAMPS BESOINS PARTICULIERS Attribuer des locaux précis à chaque équipe. Cela limite considérablement la quantité de participants pouvant être accueillis par jour puisqu'il ne serait pas humain, par exemple, d'enfermer un participant et son accompagnateur dans une chambre pendant une journée complète de pluie. 				
	S'assurer que tous les locaux ou	installations sont suffisamment équ ou prévoir les locaux et horaires en f			
				u en tissu (toutous, costumes, etc.).	
*	EXEMPLES SPÉCIFIQUES AUX CAMPS BESOINS PARTICULIERS	IX CAMPS BESOINS	 Pas de peinture à doigts ou de pa sont individuelles et conservées 	•	
4.1.5 SÉLECTIONNER LES ACTIVITÉS SANS MATÉRIEL	Ranger ou retirer tous les bacs d		 Retirer ou fermer tout endroit «l retailles de papier, boîte de craye 	•	
NI CONTACT DIRECT	petites pièces, par exemple les b et les boîtes de crayons commun	•	• Fournir une liste de jeux ou d'ada	aptations aux animateurs.	
	Assigner un bac sensoriel à chac		 En dehors du groupe bulle, évite ou systématiques (ex. : jeu de tag 		
			· Créer des boîtes de jeux prédéfi	nis.	
			Service avant et après camp : ret tout ce qui ne peut être désinfect		



	VERT	JAUNE	ORANGE	ROUGE		
4.1.6 UTILISATION DES	Les mêmes consignes du camp s dans les vestiaires, etc.).	 Les mêmes consignes du camp s'appliquent pour les périodes de piscine ou de jeux d'eau (distanciation, port du couvre-visage/masque dans les vestiaires, etc.). 				
PISCINES (INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES)	• Le port du couvre-visage/masqu	e n'est pas requis lors de l'activité ac	quatique (dans l'eau).			
ET DES JEUX D'EAU	Favoriser d'aller à la piscine dans des périodes qui sont réservées pour le camp (sans contact avec la communauté).					
	Notez bien que le gestionnaire du bain public/site de baignade demeure le décideur de la distanciation applicable sur son site.					
4.1.7 VESTE DE FLOTTAISON INDIVIDUELLE (VFI)	Désinfecter régulièrement les VI	- I	Désinfecter chaque VFI après us nouveau participant.	sage, avant de le prêter à un		

4.2 SÉCURITÉ

4.2.1 DÉFINIR LES PROCÉDURES D'ARRIVÉE ET DE DÉPART https://www.inspg.gc.ca/

https://www.inspq.qc.ca/ sites/default/files/ covid/2984-travailleusesservices-garde-covid19.pdf

- Les parents ou tuteurs ne peuvent circuler sur le site du camp.
- Développer de nouvelles aires d'accueil afin de réduire le nombre de participants.
- Prévoir des portes d'entrée différentes pour les différents groupes d'âge.
- Revoir les procédures de signature avec un crayon (signature par la personne à l'accueil, les parents/tuteurs doivent fournir leur propre crayon, mot de passe, pièce d'identité).
- · Aménager une zone d'accueil de service avant et après camp sans contact avec, si possible, une entrée différente de la sortie.
- · Aménager des corridors d'aller et de retour pour permettre d'attendre tour à tour à distance des autres.
- Installer un Plexiglas ou une vitre entre le responsable du service avant et après camp et le parent, ou mettre à disposition du matériel de sécurité adéquat (masque, visière ou lunettes, gants).
- · Ne pas entasser les effets personnels des campeurs : définir des aires spécifiques (identifier l'emplacement de chacun pour la semaine).
- · Créer un « service à l'auto » lors du départ des participants (les moniteurs amènent les participants directement aux voitures).

EXEMPLES SPÉCIFIQUES AUX CAMPS DE VACANCES ET/OU CAMPS FAMILIAUX

• Établir un horaire pour les arrivées et les départs, et échelonner ce va-et-vient sur plusieurs heures.



	VERT	JAUNE	ORANGE	ROUGE		
4.2.2 CONTRÔLER LES ENTRÉES ET SORTIES DES VISITEURS, DES FOURNISSEURS, DES SOUS-TRAITANTS ET DES AUTRES PERSONNES	 Aviser les fournisseurs, les sous-traitants, les partenaires des procédures d'accès au site. Créer une zone de livraison. Ajouter des affiches indiquant les consignes sanitaires. Les visiteurs ne devraient pas être autorisés à circuler sur le site du camp. Tenir un registre des fournisseurs et sous-traitants. 					
4.2.3 SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DES AUTORITÉS EN MATIÈRE DE TRANSPORT	Le parent est toujours invité à favori Dans l'autobus, le port du couvre-vis de moins de 10 ans, (dans les zones j suivant : À l'école, je me protège et je Pour la capacité des autobus, les mé de places maximum par véhicule est - 44 participants par autobus scolai - 14 à 16 participants par minibus (ha - 4 participants par berline (habitue) Dans le contexte des sorties, le transphysique de 2 mètres doit être respe Les pratiques suivantes peuvent être - assigner un siège par enfant ou pa - retirer ou fermer des sièges pour fa condamner les premiers bancs pou - assurer une ventilation Pour les voitures, caravanes, minibus 1 camp: L'aménagement des plexiglas pour prévoir une procédure pour la manip Limiter les arrêts et contacts avec la Prévoir des lunchs pour les longs tra Prévoir un protocole de nettoyage de (nettoyer l'espace conducteur avant specifications-pour-les-vehicules	age est demandé pour les jeune aune, orange et rouge) il faut se protège les autres! (quebec.ca) enes normes que celles applique de : re (habituellement 48 à 72 élèves abituellement 18 à 30 élèves); lement jusqu'à 6 élèves). sport par groupe est recommant eté entre les jeunes provenant eté entre les jeunes provenant et mises en place : r fratrie, si impossible regrouper eciliter la distanciation physique en respecter la distance de 2 mètres passagers ou les autobus apparentées dans le véhicule au contenu ex ulation du matériel et des bagage communauté. jets. es véhicules et une procédure de se protège et une procédure de se véhicules et une procédure de se protège et une procédure de se véhicules et une procédure de se protège et se véhicules et une procédure de se véhicules et une	es de 10 ans et plus, en tout temps, me fier aux mesures en vigueur selon la	e palier d'alerte disponible au lien andées. Par conséquent, le nombre plus d'un groupe, une distanciation les sièges; e s'effectue par un employé du es conduisent		



	VERT	JAUNE	ORANGE	ROUGE			
4.2.4 PRÉVOIR DES LIEUX DE RASSEMBLEMENT DE PETITS GROUPES EN CAS D'URGENCE ET FAVORISER LES LIEUX EXTÉRIEURS	 Déterminer plusieurs lieux de rassemblement en cas d'urgence (évacuation) pour éviter les grands groupes. Assigner un lieu précis par animateur ou par groupe d'âge en fonction du site. Identifier clairement les lieux à l'aide d'une photo ou d'une carte. Si le lieu de rassemblement suite à une évacuation était un stationnement, déterminer plusieurs zones, qui seront assignées à chacun des sous-groupes et connues de tous les participants. 						
4.2.5 DÉFINIR LES COMPORTEMENTS À ADOPTER EN GROUPE	de tous. Y inclure les mesures dis Aucune tolérance pour les compo- manière intentionnelle. Valoriser les bons comportement Adopter des conséquences logiq Créer une banque de jeux à pration EXEMPLES SPÉCIFIQUES AU Vérifier que les participants rang personnes. Conserver les lieux d'hébergeme EXEMPLES SPÉCIFIQUES AU	es : instaurer un système d'émulation ues et cohérentes et rester constant quer durant les déplacements qui propose de la correctement leurs effets persont propres et rangés. EX CAMPS BESOINS PARTICU es mains dans un horaire-pictogran nouveaux pictogrammes mains" avant le tir à l'arc n'est pas hales mesures	nesure de respecter les mesures d'h tiliser l'étiquette respiratoire, crache n pour favoriser l'intégration des me t dans leur application. ermettent de les rendre amusants e OU CAMPS FAMILIAUX onnels pour éviter de mélanger les e	ygiène imposées. er sur autrui ou sur le matériel de esures d'hygiène. t sécuritaires.			

5. Mesures pour les services d'hébergement

5.1 UTILISATION DES CHAMBRES, DORTOIRS ET TENTES

Volet hébergement – Utilisation des chambres, dortoirs et tentes

		VERT	JAUNE	ORANGE	ROUGE
D'AC	ÉTABLIR LA CAPACITÉ CUEIL DES ESPACES BERGEMENT	 Revoir l'aménagement du mobilie Garder toujours le(s) même(s) co Favoriser le placement des lits d 	ent (chambre, hutte, dortoir, tente, et er des lieux d'hébergement afin de fa echambreur(s) pendant toute la pério es participants pieds à pieds (et non de nuit, ou toute personne à l'extérie	avoriser une distanciation. ode du séjour. n tête à tête) ou alterner en haut en l	pas pour les lits à deux étages.
D'AC	ÉTABLIR LA CAPACITÉ CUEIL DES ESPACES BERGEMENT	• Peu importe le type d'hébergeme	2 m entre les personnes ou cellul gatoire pour les 10 ans et plus dans ent (chambre, hutte, dortoir, tente, et	ect de la distanciation physique de les familiales. les espaces communs (salon, cuisin tc.), l'assignation des places se fait d	en fonction des cellules familiales.
		• Peu importe le type d'hébergeme	ent (chambre, hutte, dortoir, tente, ei ne famille par chalet, si les chambre	tc.), l'assignation des places se	fait



	VERT	JAUNE	ORANGE	ROUGE		
5.1.3 LIMITER LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DES ESPACES D'HÉBERGEMENT	 EMPLOYÉS Tous programmes de camp confondus S'assurer que la distanciation physique de 2 mètres est respectée dans l'espace d'hébergement. Garder toujours le(s) même(s) cochambreur(s) pendant toute la période du séjour. Favoriser les chambres individuelles ou les chambres d'employés selon le pairage entre les groupes bulle Revoir l'aménagement du mobilier des lieux d'hébergement afin de respecter la distanciation nécessaire. 2 mètres entre les lits, favoriser le placement des lits des participants de pieds à pieds (et non tête à tête) ou alterner en haut en bas pour les lits à deux étages. 					
5.1.4 PERMETTRE UNE BONNE VENTILATION/ AÉRATION/CIRCULATION DE L'AIR	 La vérification et l'entretien des systèmes de ventilation doivent être effectués. L'ouverture des fenêtres doit être faite régulièrement, le cas échéant. 					
5.1.5 PRIVILÉGIER LE MATÉRIEL INDIVIDUEL	 Conserver les vêtements et effet d'arrivée et s'y servir au fil du séj Prévoir un sac poubelle pour isol Éviter de laisser les nécessaires 	nel tels que les serviettes, la literie être apportés par les participants s personnels dans leur sac our. er les vêtements souillés	SPÉCIFICITÉ CAMPS DE VAC • Le service de buanderie n'est pa SPÉCIFICITÉ CAMPS FAMILI • L'espace de buanderie peut être à une cellule familiale à la fois.	s recommandé.		



	VERT	JAUNE		ORANGE	ROUGE	
5.1.6 RETIRER LES OBJETS PARTAGÉS				 Les accessoires partagés dans l coussins, couvertures, etc.) sont Les guides de bienvenue et autr (ex. consignes) sont retirés de m confort non essentiels (ex. hama 	limités pour faciliter le nettoyage. es documents en circulation libre lême que les équipements de	
5.1.7 DÉSINFECTER ET/OU NETTOYER LE MATÉRIEL, LES STRUCTURES ET ESPACES SELON LES RECOMMANDATIONS	 À la fin du séjour, un entretien ménager complet est effectué. Les lits, divans, tissus et surfaces sont désinfectés. Voir : https://www.inspq.qc.ca/covid-19/environnement/nettoyage-surfaces Créer une routine de ménage. Créer un système de communication pour savoir si l'espace a été utilisé. 					
Désinfection : Consulter ce lien	 Créer des affiches plastifiées « À nettoyer » que l'on peut poser sur la porte de chambre ou sur un bac de matériel. Prévoir un « kit » de ménage pour chaque bâtiment d'hébergement avec tout le matériel nécessaire. 					
Nettoyage des surfaces : Consulter ce lien	 Prévoir du matériel en double pour maximiser le temps de nettoyage. Concevoir une activité de sensibilisation aux mesures sanitaires. 					
Préparation d'une solution : Consulter ce lien	Fournir l'équipement nécessaire cas d'enfants); les nettoyants et		-	der eux-mêmes à l'entretien ménage re les mêmes qu'à l'habitude.	er durant leur séjour (sauf dans le	

5.2 UTILISATION DES AIRES COMMUNES

Aires communes

5.2.1 USAGE DES BLOCS SANITAIRES	 Port du couvre-visage obligatoire pour les 10 ans et plus Établir une capacité d'accueil qui permet la distanciation de 2 mètres entre les utilisateurs en tout temps Mettre en place des routines de nettoyage et de désinfection selon l'achalandage
5.2.2 LOCATION DE SALLES	 Voir avec les mesures en vigueur selon la zone de couleur : https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/rassemblements-evenements-covid19/?gclid=Cj0KCQjw4c0EBhDMARIsAA3XDRgX0whHdWSdV8EERx-f1ckCcAb68aa04ebjM79Lhr-H9dieLtKgvPXkaAlphEALw_wcB Appelé à changer régulièrement



	VERT	JAUNE	ORANGE	ROUGE	
5.2.3 REPENSER LES ESPACES PHYSIQUES		ux extérieurs à l'ombre ou des espac té du local/salon des animateurs. Pr	•		
	• S'assurer que les employés en pause au même moment respectent les mesures de distanciation, d'hygiène des mains et d'hygiène respiratoire.				
5.2.4 PERMETTRE UNE BONNE VENTILATION/ AÉRATION/CIRCULATION DE L'AIR	La ventilation doit permettre une des fenêtres, le cas échéant, son		nctionnement et l'entretien des s	ystèmes de ventilation ou l'ouverture	
5.2.5 GÉRER LES EFFETS PERSONNELS	chaque personne.	ires communes sont limités. Si néce es sont ouvertes et requièrent un cor	, .	gardés à 2 mètres de distance pour	

6. Mesures pour les services de restauration

Volet Restauration – ouverture des salles à manger

6.1 FAVORISER LES REPAS EN PLEIN AIR	 Aménager des aires de restauration extérieures afin de respecter la distanciation physique de 2 m Installer des aires de pique-nique et/ou augmenter le nombre de tables à pique-nique Prévoir des nappes en plastique facilement lavables pour les tables à pique-nique ou proposer des tables pliantes en plastique qui se lavent plus facilement.
6.2 ÉTABLIR UNE CAPACITÉ D'ACCUEIL QUI PERMET LA DISTANCIATION PHYSIQUE	 CAMPS DE VACANCES Limiter la capacité d'accueil des aires de repas en respect de la distanciation physique de 2 mètres entre les groupes bulle. Réduire le nombre de participants aux repas en étalant les groupes en alternance sur plusieurs périodes Pour la clientèle scolaire uniquement : assignation de places en groupe-classe stable à l'aire de repas, dans le respect des groupes-classes stables formés à l'école.



	VERT	JAUNE	ORANGE	ROUGE
6.3 ÉTABLIR UNE CAPACITÉ D'ACCUEIL QUI PERMET LA DISTANCIATION PHYSIQUE	10 personnes par table ou maximum 3 cellules familiales	Maximum deux cellules familiales	Maximum de 2 adultes par table, qui peuvent provenir de deux cellules familiales, et leurs enfants respectifs.	 Salle à manger et terrasse fermées Seuls les repas de type commande pour emporter sont autorisés
6.4 ADAPTER LES ESPACES INTÉRIEURS	 Revoir l'aménagement du mobilie distanciation s'applique aussi po Réduire le nombre de tables et d respecte l'espace disponible. Mettre des flèches au sol ou des À l'intérieur, la disposition de par également constituer une barriè dépassant la tête des clients lors Modifier certaines salles afin d'y 	EXCEPTION CAMPS FAMILIAUX • Salle à manger et terrasse fermées • Seuls les repas de type commande pour emporter sont autorisés		
6.5 AUTOCUISINE	les installations d'autocuisine en		uisine. Seuls les occupants d'une un pements en autocuisine	ité d'hébergement peuvent utiliser



	VERT	JAUNE	ORANGE	ROUGE
6.6 RÉORGANISATION DU SERVICE	machines à café, peuvent être ut mains est installée à proximité. le Les contenants pour verres, gobeemployé afin de les distribuer. Enlever les bacs à ustensiles en Éviter les tours porte-verres. Opter pour la préparation à l'ava Retirer les pompes à condiments Éviter toute manipulation inutile Favoriser un distributeur à service Éviter les pichets. Favoriser un distributeur de jus de Favoriser un distributeur de cafée Favoriser un distributeur de cafée Éviter les stations libre-service (Éviter les plateaux libre-service (Éviter la manipulation multiple de participant).	nce des plateaux de service. s et utiliser des portions individuelle par plusieurs personnes. ettes de table sans contact. s sans contact. ou d'eau sans contact. e sans contact. eales sans contact. eales sans contact.	de désinfection ou de lavage des le resservir avec un gobelet utilisé. ermis lorsque manipulés par un s.	EXCEPTION CAMPS FAMILIAUX • Salle à manger et terrasse fermées • Seuls les repas de type commande pour emporter sont autorisés
6.7 APPLIQUER DES ROUTINES SANITAIRES RIGOUREUSES, ADAPTÉES AUX CIRCONSTANCES	nettoyées après chaque utilisati surfaces fréquemment touchées de travail. Voir : https://www.inspq.qc.ca/pu • Impliquer les participants et les • Prioriser l'utilisation de lave-vais	s (comptoirs, poignées de porte, etc. ublications/3006-restauration-covid employés dans le processus (nettoy sselle. Les nettoyants utilisés peuver	poignée de réfrigérateur, dossiers d) sont nettoyées plusieurs fois par jo 19 er sa place après chaque repas, etc.)	ur, minimalement à chaque quart).

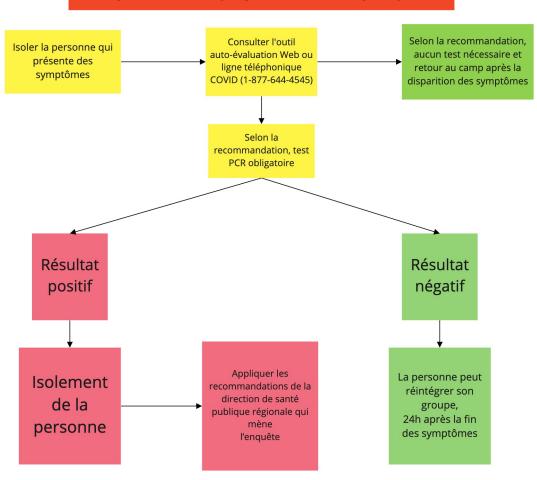


	VERT	JAUNE	ORANGE	ROUGE
6.8 ÉTABLIR UN SYSTÈME DE GESTION DE LA VAISSELLE SALE ET SUIVRE LES PROTOCOLES SANITAIRES	des Pêcheries et de l'Alimentatio	ır la vaisselle souillée. lisés sont lavés et assainis selon les ı		· -
6.9 RÉAMÉNAGER LES POSTES DE TRAVAIL	 Dans la mesure du possible, assi Lors des activités de préparation barrière physique, le personnel codans la cuisine rend le port du mijusqu'au menton est une solution Suivre les protocoles CNESST per les protocoles CNESST per les protocoles content plus : https://www.quebec.ca/sante/protemployeurs-travailleurs-covid-19/#https://www.quebec.ca/sante/protemployeurs-travailleurs-covid-19/#https://www.quebec.ca/sante/protemployeurs-travailleurs-covid-19/#https://www.quebec.ca/sante/protemployeurs-travailleurs-covid-19/#https://www.quebec.ca/sante/protemployeurs-travailleurs-covid-19/#https://www.quebec.ca/sante/protemployeurs-travailleurs-covid-19/#https://www.quebec.ca/sante/protemployeurs-travailleurs-covid-19/#https://www.quebec.ca/sante/protemployeurs-travailleurs-covid-19/#https://www.quebec.ca/sante/protemployeurs-travailleurs-covid-19/#https://www.quebec.ca/sante/protemployeurs-travailleurs-covid-19/#https://www.quebec.ca/sante/protemployeurs-travailleurs-covid-19/#https://www.quebec.ca/sante/protemployeurs-travailleurs-covid-19/#https://www.quebec.ca/sante/protemployeurs-travailleurs-covid-19/#https://www.quebec.ca/sante/protemployeurs-travailleurs-covid-19/#https://www.quebec.ca/sante/protemployeurs-travailleurs-covid-19/#https://www.quebec.ca/sante/protemployeurs-travailleurs-covid-19/#https://www.quebec.ca/sante/protemployeurs-travailleurs-covid-19/#https://www.quebec.ca/sante/protemployeurs-travailleurs-covid-19/#https://www.quebec.ca/sante/protemployeurs-travailleurs-covid-19/#https://www.quebec.ca/sante/protemployeurs-travailleurs-covid-19/#https://www.quebec.ca/sante/protemployeurs-travailleurs-covid-19/#https://www.quebec.ca/sante/protemployeurs-travailleurs-covid-19/#https://www.quebec.ca/sante/protemployeurs-travailleurs-covid-19/#https://www.quebec.ca/sante/protemployeurs-travailleurs-covid-19/#https://www.quebec.ca/sante/protemployeurs-travailleurs-covid-19/#https://www.quebec.ca/sante/protemployeurs-travailleurs-covid-19/#https://www.quebec.ca	our les cuisiniers et les employés de blemes-de-sante/a-z/coronavirus-20 #c52726 blemes-de-sante/a-z/coronavirus-20	nysique de 2 mètres entre les poste tent absolument d'être à moins de 2 de procédure et une protection ocu istamment mouillé), le port d'une vis cuisine	Provide metre personne sans ulaire. Si la température élevée sière couvrant le visage du front s-covid19/questions-reponses-

AVANT L'ARRIVÉE AU CAMP DE JOUR

Surveillance des symptômes et questionnaire/affichage d'autoévaluation des symptômes à l'accueil, tous les jours.

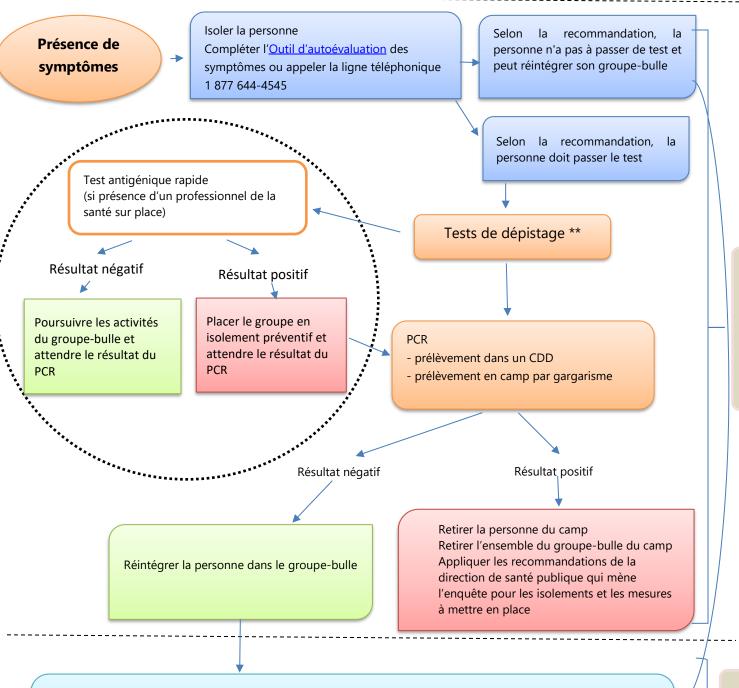
En présence de symptômes au camp de jour



ARBRE DÉCISIONNEL - DÉPISTAGE DANS LES CAMPS DE VACANCES

TEST PCR 48 h avant l'entrée pour les jeunes et le personnel hébergés * en centre de dépistage désigné

Triage strict lors de l'accueil par questionnaire d'autoévaluation des symptômes



- Surveillance des symptômes à la fin du séjour par les parents
- En cas de symptômes, le parent remplit <u>l'outil d'auto-évaluation web</u> ou communique au 1 877 644-4545 et suit les consignes transmises
- * Exclusion aux tests PCR pour les employés ET participants entièrement protégés ET en l'absence de symptômes : Une personne est considérée entièrement protégée si elle :
 - A reçu sa deuxième dose de vaccin il y a 7 jours ou plus
 - A eu la COVID-19 depuis 6 mois ou moins
 - A eu la COVID-19 depuis plus de 6 mois et a reçu une dose de vaccin il y a 7 jours ou plus. Son vaccin doit lui avoir été administré au moins 21 jours après le début de ses symptômes de COVID-19 (ou la date de prélèvement, si asymptomatique)
- ** Les modalités de dépistage pourront varier en fonction des régions selon les particularités des camps et des établissements (CISSS/CIUSSS)

